



mairie de **Clamart**

Située à 5 km au sud-ouest de Paris, accessible directement de la gare Montparnasse, Clamart, qui appartient au Territoire Vallée Sud-Grand Paris, est une ville de 53 000 habitants offrant un cadre de vie attractif.

Deux nouveaux quartiers se construisent : Le quartier Panorama, avec un groupe scolaire de 21 classes dédié à la biodiversité et le quartier Plaine Sud avec un groupe scolaire de 16 classes dédié aux langues et au numérique.

En bordure de la zone d'emploi et du T6, ces deux groupes scolaires sont dotés d'accueil de loisirs, d'espaces de détente, de salles numériques et multi-activités, ainsi que d'une cuisine et d'un restaurant scolaire.

Aujourd'hui, afin de renforcer ses équipes éducatives, la Ville recrute :

Un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (H/F)

Cadres d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – Catégorie C –
Filière médico-sociale

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable de site, son référent pédagogique et technique, et sous la responsabilité fonctionnelle de l'enseignant pendant le temps scolaire, vous assurez :

Les missions principales

Assurer la sécurité et l'hygiène des enfants, et les aider dans l'acquisition de l'autonomie, en accompagnement de l'équipe enseignante, sur les activités suivantes :

- **Maintenir en état de propreté les locaux et le matériel pédagogique :**

Pendant les vacances scolaires, grand nettoyage des locaux et des équipements

- **Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques**
- **Participer au service de restauration**

Conditions de travail :

Horaires scolaires :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 H – 16 H 30
- Mercredi : 8 H 30 – 16 H 30

Horaires vacances scolaires :

- Lundi, mardi et jeudi : 7 H – 15 H
- Mercredi et vendredi : 7 H – 14 H 30

Compétences requises :

- Diplôme « CAP petite enfance » requis ;
- Connaissance des besoins principaux des enfants de 2 à 6 ans ;
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Capacité d'adaptation et de polyvalence ;
- Qualités de communication (avec l'enfant, l'équipe enseignante et les parents).

Travail en équipe pluridisciplinaire

25 jours de congés + 23 jours de RTT

Rémunération Statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Conformément au principe de non-discrimination issu du Code du travail et dans le cadre de sa politique inclusion et diversité, la Ville de Clamart étudie, à compétences égales, toutes les candidatures, quel que soit le genre, le handicap ou l'origine.

Postulez en nous adressant votre CV accompagné de votre lettre de motivation
Par mail à : villedclamart-668773@cvmail.com